

## RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Chères citoyennes et chers citoyens,

En conformité avec l'article 474.1 de la Loi des cités et villes, je vous présente le rapport de la situation financière de notre municipalité. Comme à l'habitude, vous y trouverez le résultat des états financiers de l'année 2015, un aperçu de la situation de l'année 2016 et des orientations générales du budget 2017.

Je tiens à remercier une fois de plus tous les citoyens de faire confiance au conseil municipal pour la gestion des fonds publics.

### ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2015

Le rapport financier 2015 a été vérifié par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton. Le rapport a été déposé le 10 mai 2016 et présentait un excédent de fonctionnement de 2 765 089 \$. Les surplus non affectés totalisent 4 090 316 \$.

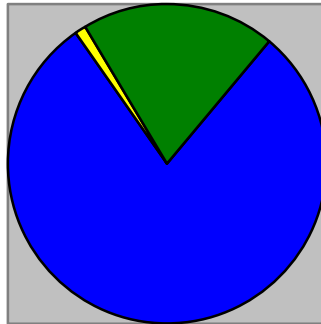
## DETTE À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2015

Au cours de l'année 2015, la dette a subi une variation de 755 000 \$ et se répartit comme suit au 31 décembre 2015:

|                         |                     |
|-------------------------|---------------------|
| Nouvelle Ville          | 5 354 800 \$        |
| Ancienne Ville          | 3 900 \$            |
| <b>Pour un total de</b> | <b>5 358 700 \$</b> |

De ce montant, nous devons déduire la partie de subvention provenant de programmes provinciaux et fédéraux que nous allons recevoir qui représente un montant de 999 500 \$

■ Nouvelle Ville ■ Ancienne Ville ■ Gouvernements



## APERÇU DE L'ANNÉE 2016

L'analyse des dépenses et des revenus projetés de l'exercice financier actuel démontre que nous prévoyons un surplus de plus 1 000 000 \$ pour l'année 2016. Il est certain que ce montant peut être modifié selon la variation des dépenses de fin d'année, des revenus de droits de mutation ainsi que des obligations légales.

Parmi les principaux projets réalisés en 2016, il y a bien entendu l'agrandissement de l'école Saint-Vincent qui a été officiellement lancé en juin dernier. Ces travaux sont sous la responsabilité de la commission scolaire et devraient s'échelonner jusqu'à la prochaine rentrée scolaire en 2017. Cet agrandissement était rendu nécessaire par l'ajout de classes, de gymnase et d'espaces récréatifs. Ainsi, c'est près de 600 enfants de Saint-Césaire qui fréquentent l'école primaire de leur milieu. Si le conseil municipal de Saint-Césaire a choisi d'investir 3.5 millions de dollars dans ce projet, c'est parce qu'il est important que les élèves de chez nous fréquentent l'école chez nous.

Encore une fois, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance aux familles qui habitaient aux endroits où aujourd'hui des enfants s'instruisent. Leur collaboration a été exceptionnelle dans les circonstances.

Au cours de l'année qui s'achève, les travaux de réfection du Complexe sportif ont été exécutés. Au total, près de 3M\$ y ont été injectés. Sa réouverture a coïncidé avec l'arrivée des camps de jour estivaux. Une première programmation des activités aquatiques et une multitude d'activités en salles qui ont débuté en septembre permettent de mesurer l'engouement indéniable à l'égard de ce centre sportif unique dans la région. Si ce n'est pas encore fait, je vous invite à constater comme il a fait peau neuve.

Afin d'améliorer un accès plus facile et sécuritaire tant au Complexe sportif qu'à l'Hôtel de Ville qui abrite la caserne incendie, il y aura réaménagement de l'espace de stationnement. Ce projet verra le jour au cours de l'an prochain. Je suis convaincu que l'acquisition des terrains du côté est de l'Hôtel de Ville de même que la démolition des bâtiments qui y étaient contribueront à revitaliser le noyau de la Ville.

La caserne incendie a aussi fait l'objet de travaux de réaménagement rendus nécessaires pour assurer une meilleure sécurité des pompiers et des lieux.

Comme autre amélioration aux conditions de vie de notre milieu, des actions ont été posées pour améliorer la sécurité piétonnière dans notre ville. Nous avons confié un mandat pour établir un plan de déplacement scolaire afin d'améliorer la circulation des élèves vers les écoles. Aussi, des aménagements à la signalisation seront apportés tout comme à la traverse piétonnière de la route 112. À ce jour, des approbations sont encore à recevoir du ministère du Transport du Québec. Par ailleurs, un parc intergénérationnel dans le secteur de la rue Larose sera complété d'ici la fin de l'année. Ce parc aura une zone de jeux pour enfants et un parcours santé avec stations d'exercices pour les adultes.

La mise à jour du plan d'intervention des réseaux municipaux requis par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a été complétée cette année. La planification des travaux de réfection des infrastructures est à l'étude.

En matière d'urbanisme, la modification de notre réglementation pour assurer une concordance au schéma d'aménagement régional de la MRC de Rouville devrait être complétée d'ici la fin de l'année pour être présentée à la MRC.

Sur le plan de la gestion interne, je souligne que la Ville a conclu une première convention collective d'une durée de 3 ans avec le syndicat des cols bleus et que le renouvellement des ententes de travail avec le personnel col blanc et cadre devrait être complété d'ici la fin de l'année.

Finalement, en ce qui concerne le dossier de l'approvisionnement en eau potable par une prise d'eau à la rivière Yamaska, le ministère de l'Environnement a requis plusieurs précisions et démonstrations afin de se prononcer sur cette avenue. Considérant la complexité de ce dossier, des mandats pour la réalisation d'études préliminaires d'ingénierie et d'hydrogéologie ont été confiés pour évaluer les différentes options possibles tout en assurant la pérennité de notre ressource en eau souterraine.

Quant au développement domiciliaire, voici les données transmises par le service de l'urbanisme :

- 39 nouveaux logements, dont 9 maisons unifamiliales isolées, 2 maisons jumelées, 18 maisons en rangées et 2 habitations multifamiliales
- Il y a eu 340 permis généraux émis jusqu'à présent pour l'année 2016 ainsi que 8 permis de lotissement.
- Environ 3 terrains sont encore disponibles sur l'avenue Bienvenue pour la construction d'habitations unifamiliales isolées de 1 à 2 étages et d'habitations jumelées de 2 étages.
- La construction de maisons en rangée dans la phase II et III de la rue Larose suit son cours. Il reste environ 12 terrains à construire.

## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018

Le programme triennal des dépenses en immobilisations prévoyait une somme de 10 024 050 \$ pour l'année 2016. Des dépenses de près de 6 375 000 \$ ont déjà été réalisées pour différentes immobilisations et d'autres sur le point de se finaliser.

## RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En conformité avec l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici les informations concernant la rémunération des membres du Conseil de la Ville de Saint-Césaire pour l'année se terminant au 31 décembre 2016.

|            |              |              |
|------------|--------------|--------------|
| MAIRE      | Rémunération | 15 967,26 \$ |
|            | Allocation   | 7 983,64 \$  |
| CONSEILLER | Rémunération | 6 238,04 \$  |
|            | Allocation   | 3 119,03 \$  |

Le maire reçoit également de la Municipalité régionale du comté de Rouville, une rémunération de base de 3 840,77 \$ plus une allocation de 1 920,40 \$ et 150,13 \$ par séance pour chacun des comités dont il fait partie.

Les conseillers membres des commissions reçoivent une rémunération additionnelle de 100 \$ par séance de moins de 3 heures et de 150 \$ par séance de plus de 3 heures.

## DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS

Est annexée au présent rapport, comme l'exige la Loi sur les cités et villes, la liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus accordés depuis la dernière réunion du conseil au cours de laquelle j'ai fait rapport de la situation financière de la ville, ainsi que tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de

cette période avec un même contractant, pourvu que l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

## ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE 2017

Le budget pour l'exercice 2017 est en développement. Son adoption et sa présentation seront effectuées lors d'une séance extraordinaire en décembre prochain où nous procéderons également à l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019.

La dette à long terme au 31 décembre 2016 devrait se répartir comme suit après un remboursement de 662 000 \$ :

|                         |                     |
|-------------------------|---------------------|
| Nouvelle Ville          | 8 407 900 \$        |
| Ancienne Ville          | 0 \$                |
| <b>Pour un total de</b> | <b>8 407 900 \$</b> |

De ce montant, nous devons déduire la partie de subvention provenant de programmes provinciaux et fédéraux que nous allons recevoir et qui représente un montant de 800 300 \$.

### Projets 2017

Comme l'an dernier, le dossier de l'approvisionnement en eau potable figure parmi les dossiers prioritaires dont le développement se poursuivra en 2017.

Il y a également d'importants travaux de pavage prévus sur plusieurs rues et rangs en 2017. Ces travaux de réfection de pavage ont été priorisés en fonction d'une évaluation de la condition des chaussées et sont estimés à plus de 3M\$. Des travaux de réparations de différents ponceaux et conduites sont aussi au programme.

Je souhaite la bienvenue aux gens qui ont été embauchés au cours de l'année tels que Madame Élise Guertin, greffière adjointe, Monsieur Christian Préfontaine, journalier aux

travaux publics, et Messieurs Gregory Berman, Julien Guay et Gilbert Touchette, concierges et opérateurs d'équipements à l'aréna. Je suis heureux de les accueillir dans notre équipe.

Je remercie également tous les membres du Conseil municipal pour leur disponibilité et leur soutien dans les différents dossiers de la Ville.

J'exprime ma reconnaissance envers tous les employés de la Ville pour leur bon travail année après année. Merci à chacun d'entre eux pour leur dévouement, leur implication et leur professionnalisme.

En terminant, je tiens également à remercier tous les bénévoles qui travaillent toujours aussi fort tout au long de l'année dans les différents organismes et comités de la Ville de Saint-Césaire. Sans eux et sans elles, la vitalité de la Ville de Saint-Césaire ne serait pas la même. Merci à nouveau tous les citoyens qui nous refont confiance pour la saine gestion de la municipalité.

Guy Benjamin  
Maire